



INDUSTRIALISATION :

**LE GEANT GCB COCOA INAUGURE
SON USINE DE TRANSFORMATION
DE CACAO A SAN-PEDRO**



SOMMAIRE

04. ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS

07. FACILITATION À L'INVESTISSEMENT

09. SUIVI DES INVESTISSEMENTS

10. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

11. BON A SAVOIR

12. LE CEPICI Y ETAIT

13. CHIFFRE CLES



AGRO

INDUSTRIE

**ACCÉLÉRER LA
TRANSFORMATION
DES CHAÎNES DE VALEURS**

**Direction
Générale**

1^{er} et 2^{ème} étage Immeuble MEMANOU
Boulevard Clozel, Plateau-Abidjan
Téléphone : +225 27 20 31 14 00
Fax : +225 27 20 31 14 09

**Guichet Unique des Formalités
d'Entreprises (GUFE)**

2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} étage Immeuble Grand siècle
Carrefour PISAM, Cocody-Abidjan
Téléphone : +225 25 22 01 79 00/01/14
Fax : +225 27 20 30 23 94
www.225invest.ci

Contactez-nous

 www.cepici.ci



Suivez-nous

   [CEPICI_Officiel](#)



LE GROUPE GCB-COCOA INAUGURE SON USINE DE TRANSFORMATION DE CACAO



Le Groupe Malaisien GCB Cocoa, 4^{ème} broyeur de cacao au monde, a procédé à l'inauguration de son usine de transformation de cacao, le vendredi 21 juillet 2023, à San-Pédro.

D'une capacité de broyage de 60.000 tonnes de fèves de cacao par an pour cette première phase, l'usine envisage de quadrupler sa production annuelle et d'atteindre 240.000 tonnes, pour un investissement global de 46 milliards de FCFA.

L'installation de cette usine, en parfaite adéquation avec le Plan National de Développement 2021-2025 s'inscrit dans la vision de la restructuration de l'économie ivoirienne à travers l'industrialisation.

Ayant été matérialisée grâce à l'accompagnement du CEPICI, des partenariats stratégiques et des organismes

tels que le Conseil Café Cacao, l'usine se positionne aujourd'hui comme l'une des plus sophistiquées du monde.

Avec plus de 300 emplois créés en majorité (80%) pour des jeunes Ivoiriens, l'installation de cette usine porte à quatorze (14) le nombre d'unités de transformation de cacao sur l'ensemble du territoire ivoirien, dont sept (7) dans la ville de San Pedro.

Notons que le Groupe GCB Cocoa présent en Côte d'Ivoire depuis 2018 a bénéficié des avantages du code des investissements pour l'implantation de son usine.

Retrouver le code des investissements via <https://www.cepici.ci/agrement>



Visite de la DG du CEPICI sur le chantier de GCB-Cocoa le vendredi 22 avril 2022



MFB ENVISAGE UN INVESTISSEMENT DE 100 MILLIARDS EN CÔTE D'IVOIRE



Le Groupe Turc MFB International, prévoit d'investir 150 millions d'euros soit environ 100 milliards de FCFA dans l'industrie agroalimentaire en Côte d'Ivoire pour l'installation d'une usine de transformation de fèves de cacao et d'une unité de production de farine de blé.

Cette annonce a été faite par le PDG du Groupe, Farouk BASTÜRK, le lundi 24 juillet 2023 lors d'une rencontre avec la Directrice Générale du CEPICI, Solange AMICHIA.

Dotée d'une capacité de traitement de 175 000 tonnes de fèves par an, la construction de cette unité de transformation de fèves de cacao se chiffre à environ 55 milliards de FCFA tandis que l'installation de la minoterie s'élève à 42 milliards de FCFA.

Saluant cette initiative, la Directrice Générale du CEPICI a mentionné que ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique du PND 2021-2025 qui ambitionne de soutenir la croissance économique et d'accélérer la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation.

En effet, le pays aspire à augmenter sa capacité de broyage de cacao à plus de 1,1 million de tonnes d'ici 2025 et réduire ses importations de céréales sur le marché international.

En outre, Mme AMICHIA a encouragé le Groupe à produire de la farine de manioc ; une farine qui pourrait venir en appui à la fabrication de pain.

Prévue pour démarrer en fin 2023, l'implantation de ces deux usines devrait permettre la création de 500 nouveaux emplois directs.

RETROUVEZ NOTRE CATALOGUE DE FICHES PROJETS
Investir en Côte d'Ivoire

SCANNEZ MOI POUR
Accéder aux
fiches projets

X CEPICI Officiel f CEPICI Officiel in CEPICI Officiel 9901



LE CEPICI ACCUEILLE UNE DELEGATION D'HOMMES D'AFFAIRES ISRAËLIENS

Dans le cadre du renforcement des relations économiques entre la Côte d'Ivoire et Israël, une rencontre d'échange s'est tenue ce jeudi 27 juillet 2023 dans les locaux du CEPICI.

Cette rencontre a vu la participation d'une forte délégation d'hommes d'affaires Israéliens conduite par SE Mme Rony Yedidia Klein, Ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire.

Venue s'enquérir des opportunités d'investissements en Côte d'Ivoire, la délégation a exprimé sa volonté de partager son expertise avec la partie Ivoirienne dans les secteurs clés tels que l'agro-industrie, la santé, l'énergie, la sécurité et la télécommunication.

Présentant les mesures incitatives et le cadre de facilitation des investissements en Côte d'Ivoire, la Directrice Générale du CEPICI n'a pas manqué d'exposer sur les missions du CEPICI qui sont entre autres, l'accompagnement des investisseurs depuis l'idée du projet d'investissement jusqu'à sa réalisation et le suivi de l'investissement à travers la cellule aftercare.

Cette rencontre ouvre la voie à de nombreuses possibilités de collaboration en s'appuyant sur les points forts des deux pays et en travaillant à la réalisation d'un objectif commun.



AGENDA

- **14 septembre 2023:** Séminaire Choiseul Africa, Abidjan
- **21 septembre 2023:** Business Breakfast « Investir en Côte d'Ivoire », Abidjan
- **21 septembre 2023:** Atelier de sensibilisation des parties prenantes à l'usage exclusif de l'Identifiant Unique, Abidjan
- **29 septembre au 09 octobre:** Salon internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales, Abidjan



FACILITATION A L'INVESTISSEMENT



ATELIER SUR L'OPTIMISATION DE LA PROCEDURE DE CREATION D'ENTREPRISE

Dans le cadre de l'amélioration des performances du Guichet Unique des Formalités d'entreprises (GUF), le CEPICI a initié un atelier sur l'optimisation de la procédure de création d'entreprise avec les notaires le mardi 4 juillet 2023.

Cet atelier avait pour objectif de renforcer les compétences des membres de la chambre des notaires et de recenser les propositions d'amélioration et d'optimisation du processus d'accompagnement pour la constitution des dossiers et l'utilisation de la plateforme de création en ligne.

En effet, la Côte d'Ivoire a procédé, depuis mai 2021, à la dématérialisation du processus de la création d'entreprises avec partage des données aux administrations parties prenantes et mise en place de l'interopérabilité entre les systèmes informatiques des différentes administrations métiers.

Ainsi, il est aujourd'hui possible de créer son entreprise sur le site internet www.225.invest.ci à partir d'un smartphone, d'une tablette ou encore d'un ordinateur.

Cependant, des difficultés liées à la procédure de création en ligne ont été identifiées, emmenant le CEPICI à mettre en place des actions parmi lesquelles une politique d'accompagnement des usagers.

Au cours de cette session avec les notaires, les experts du CEPICI ont exposé sur les

les étapes de création d'entreprise en ligne tout en s'assurant de la bonne compréhension des participants.

Ils ont par ailleurs passé en revue les motifs de rejets auxquels les usagers peuvent être confrontés lors de la création en ligne notamment l'incompatibilité des informations inscrites sur le formulaire en ligne avec les pièces transmises, l'invalidité des pièces versées au dossier; les encourageant à porter plus d'attention à ces rubriques lors de la soumission de la demande.

Les notaires ont aussi eu l'opportunité d'apporter leur contribution en énumérant des propositions d'améliorations telles que l'actualisation de la liste des pièces, la mise en place d'un cadre d'échanges permanent CEPICI – Notaire, la formation au remplissage de l'application etc...

Grâce à la bonne gestion des expériences clients et au suivi des divers partenaires formés, le CEPICI observe une meilleure appropriation de la procédure par les usagers, se traduisant par la réduction significative du taux de rejet des dossiers de création.

Cet atelier, qui s'inscrit dans la suite de ces actions, a permis de faire une analyse méticuleuse de la situation actuelle et de ressortir les enseignements pertinents en vue de définir des actions d'optimisation à moyen terme au regard des ambitions de facilitation et de célérité du GUF.



LE CEPICI ET LE TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABIDJAN S'ACCORDENT POUR LA SATISFACTION DE LEURS USAGERS



La Directrice Générale du CEPICI, Solange AMICHIA et la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan (TCA), Ange Rosalie SORO ont échangé sur les performances de leurs structures dans le processus de création d'entreprise lors d'une rencontre le lundi 10 juillet.

Conscientes des difficultés que rencontrent les usagers dans le parcours de création d'entreprise, notamment dans la délivrance du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), les deux dirigeantes se sont accordées sur un mode opératoire et une stratégie commune d'amélioration de la fluidité des opérations afin de favoriser la mise à disposition du RCCM aussi bien qu'une meilleure prise en charge des réclamations et plaintes des usagers.

AGREMENT A L'INVESTISSEMENT

Au mois de juillet 2023, nous enregistrons un montant total de 137,4 milliards d'investissements agréés contre 65,4 milliards sur la même période en 2022, soit une hausse de 110 %.

Cet accroissement est le résultat d'importants investissements réalisés dans les secteurs de l'industrie (86,7 milliards) et des services (50,7 milliards).

Avec 48,8 milliards F CFA, le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires est le principal pourvoyeur dans le secteur de l'industrie. Quant au secteur des services, il est dominé par le sous-secteur des transports avec 26,9 milliards FCFA en raison de la politique gouvernementale axée sur le développement des VTC et l'accompagnement du FDTR.

Une fois de plus, les investissements sont concentrés en Zone A (District d'Abidjan) avec 52 % des intentions totales d'investissement. Ce phénomène s'explique par la volonté des entreprises de disposer des infrastructures industrielles urbaines nécessaires à leurs exploitations.



LA PLATE-FORME DÉDIÉE À
LA CRÉATION D'ENTREPRISE
EN LIGNE
EST DÉSORMAIS
ACCESSIBLE
via **E-ENTREPRISE**

SCANNEZ POUR VISIONNER
LE TUTORIEL DE LA CRÉATION
D'ENTREPRISE EN LIGNE



SUIVI DES PROBLEMATIQUES POST- INVESTISSEMENTS



La cellule Aftercare a démarré, le 10 juillet, sa première tournée à l'intérieur du pays dans le cadre du suivi des problématiques post-investissements des entreprises établies en Côte d'Ivoire.

Cette tournée avait pour objectif de présenter non seulement les services, le rôle et les missions de la cellule Aftercare, mais aussi d'échanger avec les responsables d'entreprises du secteur privé sur leurs préoccupations et les mécanismes idoines d'accompagnement de l'Etat.

En effet, en vue d'accroître les investissements privés par le renforcement des mécanismes de dialogue avec les acteurs du secteur privé et l'amélioration des services offerts aux investisseurs, le CEPICI a créé en 2022 l'unité Aftercare qui assiste les investisseurs établis dans les difficultés rencontrées au cours de leur fonctionnement et les accompagne dans leur expansion.

Par ailleurs, ce fut aussi l'occasion pour le CEPICI de recenser les problèmes rencontrés par les entreprises agréées au code des investissements, positionner le Centre comme l'interlocuteur privilégié des investisseurs face à l'Etat et faire des propositions de projets de réformes qui contribueront à l'amélioration du climat des affaires.

Au total, ce sont 66 entreprises du secteur agro-industriel ayant bénéficié des avantages du Code des Investissements dans la période de 2015 - 2019 qui ont été visitées dans 22 départements.

Cette phase pilote sera généralisée à toutes les entreprises de Côte d'Ivoire suivant un programme préétabli, permettant ainsi de renforcer la compétitivité des entreprises et d'impulser le développement régional.

Contactez la cellule aftercare via olivier.cerry@cepici.ci ou au +22527 20306865



Suivi-évaluation des entreprises agréées, focus 2019 : Retrouvez les rapports précédents sur le site internet du CEPICI www.cepici.ci

Réservez votre rapport de suivi-évaluation des investissements privés agréés focus 2016 - 2018 via relationclient@cepici.ci



- **Transparence**
- **Sécurité**
- **Bonne gouvernance**
- **Dématérialisation**

ELABORATION DE L'AGENDA 2024 - 2026

La Côte d'Ivoire ambitionne d'être l'un des pays les plus compétitifs en Afrique et dans le Monde. Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement Ivoirien s'est fixé trois axes stratégiques :

- L'amélioration des scores de la Côte d'Ivoire aux indices internationaux d'amélioration du climat des affaires (B-Ready, Moh Ibrahim, IPC, WEF, Global Cyber Security Index, etc.) ;
- Le renforcement du climat des affaires pour accroître la compétitivité du secteur privé ;
- Le renforcement du climat des affaires pour un accroissement spécifique de la compétitivité des TPE/PME/PMI

A cet effet, le CEPICI, outil gouvernemental de promotion des investissements et de développement du secteur privé, a pour mission d'identifier dans l'écosystème national, les contraintes et problématiques faisant obstacle à l'investissement privé et mettre en œuvre les principales réformes d'amélioration du climat des affaires, à travers l'élaboration d'un agenda des réformes.

Réalisé avec la collaboration du secteur privé, du secteur public et des partenaires techniques, cet agenda triennal pour les années 2024 – 2026 est axé, sur des piliers déterminés par l'équipe du CEPICI après une large revue documentaire des rapports nationaux (secteur privé) et internationaux portant sur les contraintes en matière d'amélioration du climat des affaires.

Il permettra d'importantes réformes pour améliorer l'environnement des affaires et ainsi favoriser le développement d'un secteur privé dynamique et compétitif à l'échelle internationale, afin d'en faire un pourvoyeur d'emplois.

Pour rappel, le Gouvernement Ivoirien qui a fait du secteur privé l'acteur privilégié de la croissance économique, ambitionne d'accroître l'investissement privé à 59 000 milliards de FCFA, soit 74% du montant global des investissements attendus du PND 2021-2025.



LANCEMENT OFFICIEL DU GUIDE DES AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE



Le mardi 11 juillet a eu lieu la cérémonie de lancement officiel de l'édition 2023 du Guide des affaires en Côte d'Ivoire.

Réalisé par Business France avec l'aide des Petites et Moyennes Entreprises et l'appui du CEPICI, ce guide est un recueil de 132 pages d'informations et d'analyse destiné aux entreprises françaises, s'intéressant à la destination Côte d'Ivoire. Il met en évidence toutes les opportunités qu'offre le pays dans divers secteurs d'activités.

Intervenant à cette occasion, Solange AMICHIA, Directrice Générale du CEPICI a salué cette initiative qui vise à promouvoir et à attirer les investissements privés en Côte d'Ivoire tout en mentionnant les liens forts qui unissent les deux pays.

En effet, la Côte d'Ivoire est le pays qui accueille la plus forte présence

d'entreprises françaises en Afrique subsaharienne avec en 378 entreprises

venus en prospection dans le pays au titre de l'année 2022.

Mme AMICHIA a en outre souligné l'implication du Centre dans la réalisation de ce guide à travers sa contribution en termes de promotion des investissements privés et d'implantation des entreprises en Côte d'Ivoire.

Actualisé tous les 2 ans, le guide est basé sur des données actuelles et fiables. Il contient également des témoignages de personnalités et d'acteurs du monde des affaires en Côte d'Ivoire. Sa dernière version a été publiée en mai 2021 avec plus de 1000 exemplaires téléchargés.

Téléchargez le guide sur <https://www.businessfrance.fr/guide-des-affaires-cote-d-ivoire-2023>





PORTEFEUILLE DES INTENTIONS D'INVESTISSEMENTS CUMULÉES

164 Projets majeurs cumulés
au 31 juillet 2023

5029 MILLIARDS DE F CFA

Volume d'intentions d'investissements (dont 2000 milliards pour la construction d'une ville nouvelle et d'un port à Dabou)

AGRÉMENT À L'INVESTISSEMENT

577,7 MILLIARDS DE F CFA

Montant cumulé des investissements agréés
à fin juillet

137,4 Milliards de F CFA (montant d'investissements
agréés en juillet 2023)

19 Entreprises agréées en juillet

1027 Emplois prévisionnels en fin juillet

CRÉATION D'ENTREPRISES

14885 Nombre cumulé d'entreprises créées
à fin juillet

2534 Entreprises créées en juillet 2023



NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOTRE INVESTISSEMENT

LE GUICHET UNIQUE DE
L'INVESTISSEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

Direction Générale

1^{er}, 2^e étage, Immeuble MEMANOU, Boulevard Clozel,
Plateau-Abidjan
Téléphone : +225 27 20 31 14 00 Fax : +225 27 20 31 14 09

Guichet Unique des Formalités d'Entreprises

Immeuble Grand Siècle, Carrefour PISAM, 2^e, 3^e & 4^e étage,
Cocody-Abidjan
Téléphone : +225 25 22 01 79 00 / 01 / 14 Fax : +225 27 20 30 23 94

Contactez nous

 www.cepici.ci



Suivez nous

 CEPICI Officiel  CEPICI Officiel  CEPICI Officiel

"Investir en Côte d'Ivoire"



SCANNEZ MOI POUR
visiter notre site internet